



## **Ballaigues**

*Bulletin communal, no 119, février 2017*

*Mesdames, Messieurs,*

*2017, l'année du renouveau. Après deux législatures de stabilité continue, la Municipalité se voit profondément remaniée et le Conseil Communal largement renouvelé, de par la volonté exprimée dans les urnes par les citoyens ballaiguais.*

*La volonté de l'électorat, parfois difficile à lire, nous paraît ici assez limpide. Le citoyen a souhaité d'une part, renouveler ses autorités afin d'y apporter du sang neuf et une vision plus jeune et d'autre part, s'affranchir du problème qu'aurait pu poser des fins de carrière nombreuses et simultanées, autant qu'inéluctables.*

*Pour autant, il n'a pas opté pour un vote sanction, bouleversant la totalité du paysage politique local et qui aurait désavoué la gestion pratiquée lors des dernières législatures. Le message adressé aux nouveaux élus paraît donc clair : continuez dans la ligne tracée en y apportant un surcroît de dynamisme et une vision peut-être plus orientée vers des valeurs esthétiques ou culturelles que vers des nécessités infrastructurelles.*

*Nous pouvons vous assurer que vos élus mettront tout en œuvre pour réaliser vos souhaits, malgré une conjoncture un peu morose, malgré un avenir fiscal incertain subordonné à la réforme de la fiscalité des entreprises, malgré une nouvelle mouture de la péréquation intercommunale, malgré l'explosion de la facture sociale. La mise à niveau de certaines infrastructures telles la STEP, le réseau d'eau ou les immeubles de la Poste et de la Croix d'Or ne pourra pas pour autant être négligée ou indéfiniment renvoyée à des temps meilleurs.*

*La quadrature du cercle en somme !*

*La Municipalité saisit l'occasion de la parution du présent bulletin, pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2017 et pour vous remercier de l'appui que vous lui apportez.*

*Votre Municipalité, par votre syndic, Raphaël Darbellay*

## GREFFE MUNICIPAL

Tél. 021/843.99.11, Fax 021/843.99.12  
E-mail: ballaigues@bluewin.ch

Le Greffe municipal  
est ouvert comme suit :

**Tous les jours  
de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30  
sauf le lundi matin  
et le vendredi après-midi**

## CONTROLE DES HABITANTS

Tél. 021/843.99.13, Fax 021/843.99.12  
E-mail :  
controlehab.ballaigues@bluewin.ch

Le bureau du contrôle des habitants et police des  
étrangers est ouvert comme suit:

**du mardi au vendredi  
de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30  
(fermé le lundi toute la journée  
et le vendredi après-midi)**

## BOURSE COMMUNALE

Tél. 021/843.99.14, Fax 021/843.99.12  
E-mail : bourse.ballaigues@bluewin.ch

Le bureau de la bourse communale est ouvert  
comme suit :

**Le mardi  
de 10h à 12h et de 14h à 16h**

En cas de nécessité en dehors des jours et des heures  
d'ouverture indiqués, chacun peut demander un  
rendez-vous par téléphone.

## VOIRIE

Tél. 021/843.99.15, Fax 021/843.99.16  
M. Michel Tharin 079/324.53.53  
E-mail : voirie@ballaigues.ch

## BUREAU DE VOTE

Lors de chaque votation, le bureau de vote est  
ouvert à la **Maison de Commune**, selon l'horaire  
suivant :

**le dimanche de 10 heures à 11 heures**

Chaque électeur peut aussi voter **par  
correspondance** au moyen du matériel reçu à  
domicile qui est le seul valable.

**Les scrutins fédéraux et/ou cantonaux**  
sont prévus aux dates suivantes, soit les :

12 février 2017 - 30 avril 2017 - 21 mai 2017  
24 septembre 2017 – 26 novembre 2017

## DECHETTERIE COMMUNALE DE LA POUET ADZE

Route des Cernys  
**Tél. du surveillant 079/130.46.20  
ou 021/565.65.17**

La déchetterie est ouverte comme suit :  
**le mercredi de 09h à 12h  
le vendredi de 13h30 à 17h  
le samedi de 9h à 12h30  
(fermée le 14 avril 2017, Vendredi-Saint)**

En application des dispositions légales, les feux de  
déchets ne sont plus pratiqués.

Les matériaux tels que : béton propre, débris de  
verre (verrerie, vitrines), fibrociment (Eternit), terre,  
pierre, sable, gravats, résidus de revêtement routier  
(asphaltes), mortier de ciment, briques (terre cuite,  
ciment, isolants), tuiles, carrelage, plâtre, céramique,  
porcelaine, laine de verre, laine de pierre, **doivent  
être acheminés sur une décharge contrôlée pour  
matériaux inertes.**

La plus proche du périmètre se trouve à **Orbe (AVO)**;  
elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 12h et  
de 13h à 17h. Seules les petites quantités seront  
encore tolérées dans une benne prévue à la  
déchetterie.

Les bois en provenance de travaux effectués dans les  
bâtiments ayant fait l'objet d'une autorisation ou  
d'un permis de construire devront être éliminés par  
les intéressés par la filière officielle (STRID SA à  
Yverdon).

## RECUPERATION DU VERRE

La benne se trouve à la déchetterie de la Pouet Adze (voir l'horaire d'ouverture).

Attention ! Les containers qui se trouvent à la Croix d'Or ne sont destinés qu'aux personnes non motorisées (**dépôt ouvert du lundi au samedi de 7h à 21h, éviter les dépôts le dimanche S.V.P.**). Le verre doit être **séparé par couleur et exempt de parties métalliques, plastiques ou bouchons**. Seules les étiquettes sont admises.

## ORDURES MENAGERES

**Le ramassage aura lieu chaque mardi après-midi. Nous vous demandons de bien vouloir déposer vos sacs aux endroits prévus, marqués par des triangles jaunes, le mardi matin S.V.P.** En cas de départ, prière de prendre un arrangement avec votre voisin ou avec M. Michel Tharin au 079/324.53.53. **Attention, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les sacs « Trier c'est valoriser » remplaceront les sacs STRID. Cependant, les sacs STRID restent valables jusqu'à épuisement des stocks.** Il est interdit de remplir les sacs d'ordures ménagères avec les déchets de jardin, les bouteilles, la ferraille, les déchets toxiques et les produits chimiques et autres résidus dangereux. Les couches-culottes peuvent être mises dans des sacs transparents (non taxés) et déposés dans les containers spéciaux réservés uniquement à cet effet, placés à la déchetterie ou derrière la Croix d'Or.

Une distribution gratuite de 5 sacs de 35 litres par personne et par année est prévue, chacun peut en prendre possession au bureau communal du contrôle des habitants dans le courant de l'année à sa convenance, pendant les heures d'ouverture. Pour toute information complémentaire, chacun peut consulter le site [www.strid.ch](http://www.strid.ch).

## OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont à apporter par vos soins à la déchetterie de la Pouet Adze et à répartir dans les divers containers selon les indications du surveillant. Pour les personnes non motorisées, un service d'enlèvement mensuel est maintenu. Veuillez vous annoncer par téléphone le premier lundi du mois jusqu'à 12 heures auprès de M. Michel Tharin (079/324.53.53 ou 021/843.99.15).

## RAMASSAGE DU PAPIER

Le ramassage du vieux papier aura lieu tous les trois mois aux dates suivantes :

**les mercredis 8 février, 10 mai, 9 août et 8 novembre 2017**

Entre ces dates, chacun peut apporter son vieux papier à la déchetterie.

## CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Alarme feu, tél. 118

## PROTECTION CIVILE

L'essai fédéral des sirènes fixes et mobiles aura lieu pour la Protection Civile le mercredi 1er février 2017 de 13h30 à 14 heures.

## STATIONNEMENT VEHICULES

Tout stationnement de véhicules non immatriculés ou sans plaque est interdit sur le domaine public.

## LOCATIONS COMMUNALES

**Centre villageois, Vieux Collège  
Buvette du terrain de sport et refuge**

Si vous désirez louer une salle du Centre villageois, le Vieux Collège, le bâtiment de service du terrain de sport ou le refuge de la Corne à la Biche, adressez-vous au Bureau du contrôle des habitants tél. 021/843.99.13. Nous vous rendons attentif(ve) au fait que la buvette du terrain de sport ne pourra plus être louée de mi-mars à fin juin et de septembre à mi-novembre en raison des matchs de football prévus durant cette période de l'année.

## PROPRIETAIRES DE CHIENS

La Municipalité remercie les personnes qui font tout ce qui est nécessaire afin que leurs compagnons ne compromettent **la sécurité publique, par exemple en évitant de les laisser divaguer, en les attachant ou en les mettant sous la garde d'un conducteur, en les munissant de la puce électronique d'identification, en évitant qu'ils ne troublent le repos public pendant la nuit ou commettent certains dommages par leur besoins naturels trop souvent « proprement » ignorés par leurs maîtres sur la voie publique, à proximité des bancs publics, sur les parties herbeuses qui sont fauchées, dans les champs cultivés et pâturés par le bétail, dans la neige (à la fonte des neiges les crottes réapparaissent !) et bien sûr chez votre voisin.** La Municipalité rappelle que des sacs sont à votre disposition à divers endroits dans la Commune !

## SERVICE FORESTIER

La Municipalité rappelle que la circulation des véhicules à moteur sur les routes forestières est réservée à l'exploitation forestière et agricole. Tout acte susceptible de nuire à la conservation du milieu forestier ou de causer un dommage aux arbres ainsi qu'aux pâturages est interdit. Elle remercie chacun et en particulier les conducteurs de motos et de "quads" de respecter les dispositions des lois forestières.

Les personnes qui désirent ramasser du bois laissé au sol après les coupes doivent s'adresser à M. Pascal Bays, garde forestier (024/441.68.11 ou 079/434.88.29).

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

La Bibliothèque communale se trouve au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal. Elle est ouverte pendant les heures d'ouverture du Contrôle des habitants, soit du mardi au jeudi de 10h00 à 11h45 et de 15h30 à 17h15, le vendredi de 10h00 à 11h45. Un beau choix de livres vous y attend. Le prix de l'abonnement est de CHF 20.- pour 50 livres.

## TELESKI DU LAC DE JOUX SA

Nous vous informons que nous avons à disposition de la population de Ballaigues deux cartes journalières valables aux téléskis de l'Abbaye, ceci pour la saison 2016/2017. En cas d'intérêt, nous vous prions de vous présenter au bureau de l'Administration communale qui sera en mesure de vous remettre ces cartes, si disponibles. Après usage, ces dernières doivent être retournées à ce même bureau.

## VaudTax 2016

Veillez prendre note de la disparition du CD Rom au profit du téléchargement du logiciel relatif à la déclaration d'impôt depuis le site internet sur [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots). Pour les administrés qui ne pourraient procéder à ce téléchargement, un nombre restreint d'exemplaires est à disposition dans les offices d'impôt ou auprès de la centrale (021/316.21.21).

## EMS DU JURA

Toute personne dépendante ou à l'AI, vivant à domicile peut bénéficier de l'Unité d'accueil temporaire. Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous adresser aux numéros de téléphone 021/843.80.80 ou 024/424.14.40 (Fondation Saphir à Yverdon-les-Bains).

## CONGELATEUR COMMUNAL

Il y a encore quelques cases libres au congélateur de la Société de l'Agriculture. Les personnes intéressées peuvent téléphoner à Mme Claire-Lise Michaud, concierge, au numéro de portable 079/240.34.66.

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

Nous vous rappelons qu'il n'est plus possible de commander de passeport via le Bureau du contrôle des habitants. Vous devrez vous rendre obligatoirement au Centre de biométrie cantonal à Lausanne, Voie du Chariot 3 (Place de l'Europe).

Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur échéance.

La carte d'identité ne sera pas adaptée aux données biométriques ; elle pourra encore être demandée au Bureau du contrôle des habitants.

Les demandes simultanées (passeport biométrique + carte d'identité) devront être faites au Centre de biométrie.

## SIT BALLAIGUES

Dès à présent, vous pouvez trouver un guichet cartographique de la Commune de Ballaigues sur le site Internet : [www.ballaigues.ch](http://www.ballaigues.ch) ou sur l'adresse web : [www.carto-plus.ch/ballaigues](http://www.carto-plus.ch/ballaigues).

# **Commune de Ballaigues**

## **Administration Générale, Finances, Police, Aménagement du territoire, Ressources Humaines, Communication**

M. Raphaël Darbellay, syndic  
Tél. 021/843.28.80    Mobile 079/506.91.25  
Adresse mail : [raphael.darbellay@bluewin.ch](mailto:raphael.darbellay@bluewin.ch)

### **Forêts, Cours d'eau, Services des Eaux, Défense Incendie**

M. Gilbert Poncet, vice-président  
Tél. 021/843.24.80    Mobile 079/210.93.47  
Adresse mail : [poncetg@bluewin.ch](mailto:poncetg@bluewin.ch)

### **Routes, Eclairage public, Energie, Réseau des Eaux usées, Epuration**

M. Thomas Maillefer, municipal  
Tél. 021/843.19.29    Mobile 079/365.02.60  
Adresse mail : [Thomas.Maillefer@afpk.ch](mailto:Thomas.Maillefer@afpk.ch)

### **Bâtiments, Constructions, Gestion des Déchets, Sociétés locales, Sport, Loisirs, Culture**

M. Jean-François Faivre, municipal  
Tél. 021/843.14.29    Mobile 079/690.57.24  
Adresse mail : [jeanfr.faivre@gmail.com](mailto:jeanfr.faivre@gmail.com)

### **Ecoles, Domaines, Santé Publique, Affaires sociales, Cultes, Cimetière, Protection Civile, Tourisme**

M. Christian Nyffenegger, municipal  
Tél. 021/843.11.41    Mobile 079/409.22.65  
Adresse mail : [cnyffenegger@vaudoise.ch](mailto:cnyffenegger@vaudoise.ch)

### **Greffe municipale**

Mme Sandra Leresche, secrétaire  
Tél. 021/843.99.11,    Fax 021/843.99.12  
Adresse mail : [ballaigues@bluewin.ch](mailto:ballaigues@bluewin.ch)

### **Bourse communale**

M. Marc Michaud, boursier  
Tél. 021/843.99.14    Fax 021/843.99.12  
Adresse mail : [bourse.ballaigues@bluewin.ch](mailto:bourse.ballaigues@bluewin.ch)

### **Contrôle des Habitants**

Mme Viviane Olivieri, préposée  
Tél. 021/843.99.13,    Fax 021/843.99.12  
Adresse mail : [controlehab.ballaigues@bluewin.ch](mailto:controlehab.ballaigues@bluewin.ch)

### **Service des Eaux, Voirie, Epuration, Bâtiments**

M. Michel Tharin, chef de service    Tél. 021/843.99.15    Mobile 079/324.53.53  
M. Anibal Rodrigues Magalhaes    Mobile 079/454.51.38  
M. Cédric Vallotton    Mobile 079/176.95.68  
Adresse mail : [voirie.ballaigues@bluewin.ch](mailto:voirie.ballaigues@bluewin.ch)

### **Service des Forêts (Triage du Suchet – 1355 L'Abergement)**

M. Pascal Bays, garde forestier  
Tél. 024/441.68.11,    Fax 024/843.68.12  
Mobile 079/434.88.29  
Adresse mail : [triage.suchet@bluewin.ch](mailto:triage.suchet@bluewin.ch)

### **Surveillant permanent de la faune**

M. Alain Seletto, garde-faune    Tél. 079/237.42.58

### **Déchetterie**

M. Philippe Dutoit, surveillant de la déchetterie    Tél. 079/130.46.20